

Eidg. Departement des Innern (EDI)

02.12.2005 - 13:54 Uhr

Swissmedic: le Conseil fédéral nomme les membres du Conseil de l'institut

Berne (ots) -

Le Conseil fédéral a procédé à la nomination des membres du Conseil de Swissmedic, l'Institut suisse des produits thérapeutiques. Les sept membres qui composent le conseil de l'institut ont été désignés au 1er décembre 2006 pour une période administrative de quatre ans. Christine Beerli va succéder à Peter Fuchs, président démissionnaire du conseil.

Christine Beerli, conseillère aux Etats, a participé en tant que présidente de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS) aux travaux liés à la loi sur les produits thérapeutiques. Directrice de la Haute école technique et informatique de Bienne et Burgdorf, elle succèdera à Peter Fuchs, qui a donné sa démission pour des raisons professionnelles au 31.12.2005 après quatre ans à la tête du conseil.

Reinhold Hotz ne s'étant pas présenté à la réélection car il souhaite lui aussi se consacrer à ses activités professionnelles, il sera remplacé par Gerhard Schmid. Professeur de droit et juge à la Cour d'appel de la ville de Bâle, ce dernier est depuis 1997 partenaire d'un cabinet d'avocats de Bâle après avoir dirigé pendant plusieurs années la division juridique de l'ancienne firme Sandoz.

Conformément à la loi sur les produits thérapeutiques, trois des sept membres du conseil de l'institut ont été proposés par les cantons. Il s'agit d'Anne-Sylvie Fontannaz (pharmacienne cantonale du canton de Vaud), Carlo Conti (conseiller d'Etat du canton de Bâle- Ville ; directeur du Département de la santé publique et des affaires sociales) et Markus Dürr (conseiller d'Etat du canton de Lucerne, directeur du Département de la santé publique et des affaires sociales, président de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé), qui ont été confirmés dans leurs fonctions, de même que Christiane Roth-Godat et Michel Brunier, tous deux déjà membres du conseil depuis 2002.

Le Conseil fédéral nomme par ailleurs le directeur, sur proposition du conseil, et l'organe de révision de Swissmedic. Les tâches du conseil sont celles du conseil d'administration d'une société anonyme.

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'INTÉRIEUR

Service de presse et d'information

Renseignements : Jean-Marc Crevoisier, n° de tél. 031 322 80 16

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000042/100501110> abgerufen werden.